

ÉNONCIATION ET CONSTRUCTION DU SENS : INSTANCES DISCURSIVES, MODALISATION ET ÉTHOS

Nacer BOUFENAYA

Université de Lorraine, École Doctorale Humanités Nouvelles, Metz, France.

Laboratoire Centre de Recherches sur les Médiations

Université de lorraine, équipe Praxitexte

ORCID D : [0009-0006-5543-0309](https://orcid.org/0009-0006-5543-0309)

nacer.boufenaya@univ-lorraine.fr

Résumé : Cet article propose une réflexion théorique sur les problématiques relatives à l'énonciation envisagée comme processus central de construction du sens. Et comme mise en fonctionnement de la langue dans une situation donnée. À partir des apports de Benveniste, Ducrot, Maingueneau, Rabatel et Amossy. L'étude examine la distinction entre énoncé énonciation, La nature des instances énonciatives, la gestion des scènes énonciatives. Elle met en lumière la perspective polyphonique du discours à travers l'analyse de la prise en charge des points de vue, notamment des exemples journalistiques et dans la fable *le renard et les raisins* de La Fontaine. Une attention particulière accordée aux phénomènes de modalisation et au rôle des modalisateurs dans l'expression du degré d'adhésion du locuteur à son propos. L'article montre que la construction du sens repose sur l'articulation dynamique entre texte, contexte, genre discursif et éthos, entendu comme image de soi construite dans et par le discours. L'énonciation apparaît ainsi comme le pivot de la relation entre langue, sujet et monde.

Mots-clés : énonciation, locuteur, énonciateur, modalisation, éthos.

ENUNCIATION AND MEANING CONSTRUCTION : DISCURSIVE INSTANCES, MODALIZATION, AND ETHOS

Abstract : This article offers a theoretical reflection on issues related to enunciation, considered as a central process in the construction of meaning, and as the implementation of language in a given situation. Drawing on the contribution of Benveniste, Ducrot, Maingueneau, Rabatel and Amossy, the study examines the distinction between utterance and enunciation, the nature of enunciative instances, and the management of enunciative scenes. It highlights the polyphonic perspective of discourse through the analysis of the assumption of viewpoints, particularly in journalistic examples and in La Fontaine's fable *The Fox and The Grapes*. Special attention is given to the phenomena of modality and to the role of modal markers in expressing the speaker's degree of commitment to their statement. The article shows that the construction of meaning relies on the dynamic articulation between, text, context, discursive genre, and ethos, understood as the self-image constructed in and through discourse. Enunciation thus appears as the pivot of the relationship between language, subject, and world.

Keywords : enunciation, speaker, enunciator, modalization, ethos.

Introduction

L'énonciation constitue aujourd'hui un champ central des sciences du langage en ce qu'elle permet pensait conjointement la production du discours, son interprétation est les mécanismes par lesquels le sens se construit en contexte. Loin de se réduire à la matérialité linguistique de l'énoncé, elle engage annonce semble complexe de paramètres situationnels, discursif interactionnel et générique qui participe à l'élaboration de la signification. Elle est envisagée comme mise en fonctionnement de la langue dans une situation donnée, Elle implique les instances, des positionnements et des stratégies discursives par lesquelles le sujet parlant se situe par rapport à ce qu'il dit, à autrui et au monde. Dans cette perspective, cet article se donne pour objectif principal d'analyser les mécanismes par lesquels l'énonciation organise la construction du sens, en mettant l'accent sur l'articulation entre instances discursives, phénomène de modalisation et construction de l'éthos. Il s'agit plus précisément de montrer comment ces dimensions interagissent pour structurer la signification d'un énoncé et orienter son interprétation dans différents types de discours. À partir de cet objectif, l'étude se structure autour des questions de recherche suivantes : comment la distinction entre énoncer énonciation permet-elle de rendre compte du processus de construction de sens ? En quoi l'identification des instances énonciatives éclaire-t-elle la pluralité des points de vue dans le discours ? Quel rôle jouent les phénomènes de modalisation dans la prise en charge initiative et l'expression du degré d'adhésion du locuteur ? Comment l'éthos discursif contribue il à configurer l'interprétation et la réception des énoncés. Dans quelle mesure l'articulation entre texte, contexte et genre discursive constitue elle une condition déterminante de la signification ? Ces intégrations conduisent à formuler les hypothèses suivantes : la construction du sens ne résulte pas uniquement du contenu propositionnel des énoncés mais d'une interaction dynamique entre les formes linguistique, les instances énonciatives et les paramètres contextuels. La distinction entre locuteur énonciateur constitue un outil heuristique essentiel pour analyser la polyphonie discursive et la circulation des points de vue. Les marques de modélisation fonctionnent comme des indices structurant de la posture énonciative et participe à l'orientation interpréter natif du discours. Les tos, en tant qu'une image de soi construite discursivement, jouent un rôle déterminant dans la crédibilité, la lisibilité et l'efficacité communicationnelle d'un énoncé. Ainsi posée, l'analyse vise à montrer que l'énonciation ne construite ne constitue pas un simple cadre théorique parmi d'autres, Mais le principe organisateur qui relie langue, sujet et discours, et qui permet de penser la signification comme un processus dynamique, situé et interactionnel.

0.1 Cadre théorique

Cette étude s'inscrit dans le champ de la linguistique de l'énonciation et de l'analyse du discours, en envisageant la construction du sens comme un phénomène interactionnel situé, résultant de l'articulation entre formes linguistiques, instances discursives et conditions contextuelles. Elle s'appuie sur la conception fondatrice de l'annonciation comme mise en fonctionnement de la langue élaboré par Émile Benveniste (1966 ;1974), prolongé par la théorie polyphonique de Oswald Ducrot (1972 ;1984) qui distingue locuteur et énonciateur afin de décrire la pluralité des points de vue. Les travaux de Dominique Maingueneau (1990 ;1998) fournissent le cadre socio discursif d'interprétation à travers les notions de scène d'énonciation, Compétences génériques et contraintes communicationnelles, tandis que Alain Rabatel éclaire les mécanismes de prise en charge énonciative et de responsabilité discursive. Enfin, la conception interactionnelle

celle de l'éthos développée par Ruth Amossy (2000) permet d'intégrer la dimension identitaire et stratégie de l'image de soi dans l'analyse du sens.

0.2 Cadre méthodologique

Sur le plan méthodologique, L'étude adopte une démarche qualitative interprétative fondée sur une analyse énonciative stratifiée : repérage des marques linguistiques de subjectivité et de modalisation. Identification et hiérarchisation des instances discursives et des voies polyphoniques. Contextualisation générique et situationnelle des énoncés. L'analyse du corpus hétérogènes, incluant notamment un texte littéraire de Jean de LA Fontaine, permet de confronter les modèles théoriques à des relations discursives concrètes. L'ensemble repose sur un postulat central : le sens n'est pas donné par la langue seule, mais émerge d'une configuration dynamique ou structures linguistiques, positionnement énonciatif et cadre sociaux discursif interagissent.

1. l'énoncé à l'épreuve du contexte : ancrage et sens

1.1 Le rôle déterminant du contexte :

Les rapports entre texte, signification et contexte procèdent d'une dynamique complexe qui articule simultanément les conditions de production et les modalités de réception du discours. Le contexte ne serait dès lors être réduit à un simple cadre périphérique : il constitue le principe même de la spécification du sens, en orientant l'interprétation et en configurant la valeur pragmatique de l'énoncé. Dans cette perspective, toute séquence verbale n'accède au statut d'énoncé qu'à la condition d'être inscrite dans une situation déterminée. C'est son ancrage dans le temps, Un lieu et une configuration interactionnel précise, impliquant une instance énonciative adressant son propos à un ou plusieurs destinataires selon une visée définie qui lui confère sa plaine intelligibilité discursive.

Prenons les exemples suivants :

(01)

- « Ne bouge pas ! »
- « C'est rigolo. »

Comme le montre Dominique Maingueneau dans son l'analyse des textes et de communication, ces séquences linguistiques apparemment élémentaire mobilisent en réalité un processus interprétatif complexe. Leur compréhension suppose l'activation de plusieurs paramètres : les conditions de production (qui parle, a qui, ou, quand, dans quel intention) ainsi que le savoir encyclopédique du destinataire, c'est-à-dire l'ensemble des connaissances conscientes ou implicites, individuel et socioculturel qu'il mobilise pour interpréter le message. C'est précisément ce cadre que l'on désigne comme la situation d'énonciation (au moment de l'énonciation), laquelle constitue le principe organisateur permettant d'actualiser le sens. Elle rend possible une interprétation contextualisée, par opposition à une interprétation abstraite ou décontextualisée, et se révèle ainsi déterminante dans la constitution de la signification discursive. Dans l'oralité, ce dispositif interprétatif est encore modulé par des indices para linguistiques et kinésiques, intonation, rythme, gestes, expressions faciales. Ces derniers infléchissent la valeur pragmatique de l'énoncé. À l'écrit, en revanche, ces indices doivent être reconstruits à partir de traces internes au discours, notamment celle que fournit le cotexte, entendu comme l'environnement syntactico- sémantique immédiat de l'unité interprétée. Ainsi, ce qui est donné dans « le dit » (le produit linguistique) constitue simultanément un indice du

« dire » (l'acte de signifier en cours), révélant la dimension réflexive inhérente à toute production énonciative.

2. Acte énonciatif et production discursive :

Le concept d'énoncé désigne le produit achevé de l'énonciation : il s'agit d'un contenu déjà actualisé, passé et stabilisé, qui peut être appréhendé comme un objet linguistique autonome. À l'inverse, l'énonciation renvoie au processus de production lui-même, au moment de l'acte langagier. Le suffixe « ation » souligne sa dimension dynamique, signalons que l'attention porte autant sur l'acte que sur la manière dont il se déploie dans une situation donnée, temporelle, spatiale et sociale, et sur l'instance qui en est à l'origine, l'énonciateur. Cette distinction met en évidence la différence fondamentale entre le processus de fabrication et le résultat produit. L'énonciation constitue un acte singulier et créatif d'utilisation de la langue, inscrit dans un contexte précis, dans l'issue tangible est l'énoncé : Celui-ci représente alors l'objectivation linguistique de l'activité énonciative ; « *L'énonciation est cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation* » (E. Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, 1974, p.80.) L'énonciation se conçoit comme un événement singulier, produit par un énonciateur et adressé à un énonciataire. Alain implique un cadre précis, moment, lieu, locuteur est destinataire, qui constitue la situation d'énonciation. Cette dimension du langage, théorisée à partir des années 1960, prolonge les travaux de Roman Jakobson (1963) et Émile Benveniste (1966), qui ont mis en lumière le lien entre l'acte langagier et son contexte d'actualisation. Les unités linguistiques, les formes grammaticales, le lexique ainsi que les tournures syntaxiques ne se limite pas à leur valeur structurelle ; elles participent à l'établissement de relations spécifiques entre interlocuteurs. Benveniste désigne cet ensemble sous le terme « appareil formel de l'énonciation », soulignons que chaque choix linguistique contribue à configurer la dynamique interactionnelle elle et la position du locuteur dans le discours.

3. Locuteur, énonciateur et polyphonie :

La première interrogation fondamentale de cette étude porte sur l'origine du message : qui en est l'émetteur ? le « je » que l'on peut conceptualiser comme une « instance discursive », constitue la source première de la production énonciative, agissant comme le point de départ de toute dynamique discursive et de toute prise en charge des contenus exprimés.

3.1 La distinction fondamentale

Oswald Ducrot (1980) Introduit une distinction conceptuelle fondamentale entre locuteur et énonciateur : le locuteur désigne l'instance primaire qui produit concrètement les énoncés, en étant responsable de leur réalisation matérielle et linguistique. L'énonciateur, en revanche, correspond à l'instance qui prend en charge ces énoncés, se positionnant vis-à-vis des objets du discours qu'il énonce et les assumant dans son propos. Autrement dit, il représente la position énonciative adoptée par le locuteur au sein du discours, et c'est cette instance qui articule et développe l'id différents points de vue intégrés au texte, conformément à la conceptualisation d'Alain Rabatel (2009).

3.2 Exemple journalistique : pluralité des voix

« Les Gilets jaunes étaient 25000 selon les organisateurs et 15000 selon les autorités préfectorales. » Dans ce cas :

- Le locuteur unique et le journaliste, qui produit l'énoncé.
- Les énonciateurs identifiés sont trois : le journaliste lui-même, les organisateurs, et les autorités préfectorales.

Le Journaliste organise ici une polyphonie énonciative, en assumant la validité de son propre énoncé tout en intégrant les points de vue d'autres instances. La distinction entre locuteur et énonciateur permet de mettre en évidence la diversité des options discursives que le journaliste peut adopter : il peut présenter, comparer ou relativiser des informations, et explorer les faits, les mots, les discours, ou les événements selon plusieurs perspectives. Chaque énonciateur, qu'il soit externe ou interne, prend en charge son propos, agissant comme source d'autorité et garantissant la responsabilité relative de l'information transmise. Cette structuration polyphonique rend possible la représentation simultanée des points de vue du présent, du passé ou du futur, et ce, tant du point de vue du locuteur que des perspectives d'autrui.

3.4 Exemple du mode conditionnel

« Les Gilets jaunes Seraient prêt à reprendre le travail si les négociations avec le président de la république réussissent ». Dans ce cas :

- Le locuteur et le journaliste, qui produit l'énoncé.
- Les énonciateurs sont deux : le journaliste, qui rapporte les faits sans s'approprier totalement l'information, et l'instance relative aux gilets jaunes, dans le point de vue et relayé par le conditionnel.

L'usage du conditionnel traduit ici une distanciation énonciative : le journaliste ne s'engage pas directement sur la véracité de l'insertion et laisse percevoir qu'il rapporte une possibilité plutôt qu'un fait établi. En comparaison, l'énoncé : « les gilets jaunes sont prêts à reprendre le travail » formulé à l'indicatif engage pleinement la responsabilité du locuteur et confère une assertion plus certaine. Selon Alain Rabatel (2009), le locuteur représente :

« L'instance à l'origine du discours [...] qui profère un énoncé dans ses dimensions phonétiques et phatiques ou scripturales, selon un repérage déictique [et qui] prend en charge les contenus propositionnels qui émaillent son discours, ou qui impute des points de vue à d'autres sources ». (Rabatel, « Prise en charge et imputation, ou la prise en charge à responsabilité limitée », La notion de prise en charge en linguistique, Langue française n° 162, p. 71-88 2009).

Le locuteur produit donc l'énoncé, tandis que l'énonciateur constitue l'instance portée et la position face au contenu communiqué.

4. Analyse polyphonique : le renard et les raisins :

La fable de Jean de la fontaine illustre la polyphonie énonciative : narrateur, renard et vox populi partagent la prise en charge du sens. Le narrateur adopte un point de vue objectif, le renard exprime ses jugements via discours direct ou indirect, et la vox populi introduit une dimension stéréotypique ou culturelle. Cette interaction entre énonciateurs produit la dynamique interprétative et fonde la morale du texte :

« Certain Renard Gascon, d'autres disent Normand, Mourant presque de faim, vit au haut d'une treille Des Raisins murs apparemment, et couverts d'une peau vermeille. Le Galland en eut fait volontiers un repas ; mais comme il n'y pouvait atteindre : "Ils sont trop verts, dit-il, et bons pour des goujats. « Ne fit-il pas mieux que de se plaindre ? » La Fontaine (2007, p. 154).

4.1 polyphonie énonciative et stratification des voix discursives :

Dans *Le renard et les raisins*, trois instances énonciatives se distinguent : Le narrateur, le renard et la vox populi (« d'autres disent Normand »). La vox populi inscrit le récit dans une tradition discursive antérieure, tandis que l'alternance entre narrateur et renard crée un balancement énonciatif qui structure la dynamique textuelle. Les prises de parole du renard, qu'elle soit en discours direct indirect ou DIL, relèvent ces pensées et ces jugements, notamment son dénigrement des raisins inaccessibles, traduisant frustration et rationalisation. La morale se complexifie grâce à la vox populi, qui introduit une dimension stéréotypique (Gascon ou Normand), transformant la simple fable en une critique implicite de comportements humains. Le narrateur, de son côté, adopte un point de vue descriptif et objectif, fondé sur le bon sens, il confère ainsi une assise stable à l'interprétation du récit.

4.2 Alternance énonciative

L'alternance entre narrateur et renard crée une tension énonciative au sein du texte. Le narrateur adopte un regard objectif et descriptif, comme dans les énoncés « raisin mûrs apparemment » ou « peau vermeille », tandis que le renard exprime son jugement personnel en discours direct : « ils sont trop verts... ». Cette juxtaposition de points de vue établit un conflit interprétatif, révélant la polyphonie et la complexité du sens dans la fable. Elle montre ainsi que la morale ne se limite pas à la leçon explicite, mais se construit dans l'écart entre les voix, où se dévoile le mécanisme d'auto-justification du personnage. Dès lors, le lecteur est amené à comprendre que la véritable porte du texte réside dans cette tension même, qui met en lumière les stratégies discursives par lesquelles on masque ses propres échecs.

4.3 Analyse du dénigrement :

Le renard, incapable d'atteindre les raisins, les dévalorise par son énoncé « bon pour goujats », introduisons un jugement axiologique. La morale se tente d'une dimension stéréotypique (Gascon-Normand), Et la fable illustre ainsi une dynamique dialogique complexe, où s'entrelacent perspectives narratives, subjectivité du personnage et voix collective.

5. La modalisation et positionnement énonciatif :

Chaque énoncé et porteur de marques de modalité, qui se manifeste notamment par le choix du mode verbal : l'indicatif pour l'assertion, le subjonctif pour exprimer le potentiel ou l'idée. Ces marques traduisent l'attitude de l'énonciateur envers le contenu de son énoncé et régule sa relation avec le co-énonciateur dans l'acte d'énonciation (Dominique Maingueneau, *analyser les textes de communication*, chap. 9, p. 87). Elles se déclinent également selon la nature de l'énoncé : déclarative, interrogative, impérative ou exclamative, chacune modulant le degré d'engagement et la portée du propos.

5.1 *dynamique énonciative : modalisateurs et dimensions du discours.*

Les modalités énonciatives permettent de distinguer le contenu d'un énoncé de la manière dont il est formulé, que cette formulation soit explicite ou implicite. Elle reflète les dispositions psychologiques du locuteur vis-à-vis de l'interlocuteur et se manifeste à travers les types de phrases : déclarative, interrogative, exclamative ou impérative. Pareil ailleurs les modalisateurs expriment le degré d'adhésion du locuteur à son propos et porte sur une dimension telle que la temporalité (passé, futur), la nécessité ou possibilité, l'obligation ou permission, le désir ou regret, ainsi que la connaissance ou la croyance.

5.2 *Formes linguistiques et configurations modales du discours :*

Dans une perspective énonciative, un énoncé peut se réaliser par un mot isolé, une séquence lexicale ou plusieurs phrases. Par exemple :

- « Va-t'en ! ».
- « Sortez d'ici ».
- « Quittez immédiatement la pièce ».
- « Je vous prie de libérer la salle sans délai ».

Ces formes linguistiques ne sont que des supports de l'énonciation : ce qui fonde l'énoncé, c'est avant tout l'intentionnalité énonciative qu'il véhicule, plus que sa structure formelle. Le sens émergé principalement du contexte d'énonciation, la grammaire servant de garde pour en soutenir l'interprétation. Toutefois, certaines constructions grammaticales proposent à chaque langue peuvent également orienter les modes de pensée et d'expression collective, articulant ainsi deux niveaux indissociables : la langue comme système normatif et le discours en situation comme réalisation contextuelle et communicative. D'autres exemples :

Les énoncés peuvent exprimer différentes modalités selon l'attitude de l'énonciateur :

- « Il est probable que le train soit en retard. » (Modalité logique)
- « Le train est à l'heure. » (Assertion)
- « Prenez vos billets immédiatement. » (Injonction)
- « Heureusement la réunion c'est bien déroulé. » (Modalité appréciative)

Les modalisateurs, tel que peut-être, certainement, à mon avis, apparemment, permettent de nuancer ou commenter le discours, en indiquant le degré de certitude, de subjectivité ou d'engagement de l'énonciateur par rapport à ce qu'il exprime.

6. *Adverbes et portée sémantique*

Les adverbes N'agissent pas directement sur le contenu propositionnel de l'énoncé mais influence la dimension énonciative, c'est-à-dire la manière dont l'énonciateur se positionne par rapport à ce qu'il dit. Ils permettent de nuancer, commentez ou évaluer le discours en cours. Par exemple :

- « Le patient est extrêmement fatigué. » L'adverbe extrêmement qualifié un élément précis de l'énoncé et intensifie le jugement.
- « Elle avance prudemment dans le couloir. » l'adverbe prudemment modifie la perception de l'action.
- « Je suis sincèrement ravi de votre présence. » l'adverbe sincèrement reflète l'attitude subjective de l'énonciateur.
- « Il se peut qu'il ait oublié le rendez-vous. » l'adverbe se peut que porte sur l'énoncé entier, signalant une incertitude ou un degré de possibilité.
- « Fort heureusement, le projet a été validé. » l'adverbe fort heureusement

commente directement l'énonciation, introduisant un jugement ou une évaluation de la situation.

La position et nature de l'adverbe influencent ainsi la valeur modale et énonciative de l'énoncé. On distingue : les modalisateurs d'énoncé, qui nuance le contenu factuel, par exemple : probablement, manifestement, selon nos sources, assurément. Les modalisateurs d'énonciation, qui reflètent la posture de l'énonciateur et commentent son discours, par exemple : franchement, A vrai dire, pour être précis, il faut reconnaître que. Ces expressions signalant souvent une ouverture argumentative ou une réflexion sur le propos lui-même. Ces modalisateurs permettent à l'énonciateur de révéler sa subjectivité, d'atténuer ou de renforcer un jugement, et de créer une relation dialogique implicite avec le destinataire. Par exemple :

- « La situation est, pour ainsi dire, complexe. » Dans cet exemple l'expression ainsi dire introduit une maison en retrait atténuant l'affirmation.
- « Il est plausible que les résultats soient publiés demain. » Dans cet exemple l'énonciateur exprime un degré d'incertitude.

En somme, les adverbes et modalisateurs, en combinant valeur logique, évaluative ou directive, participe à la dimension réflexive de l'énonciation. Où chaque élément de l'énoncé manifeste simultanément un engagement envers le contenu et une proposition subjective vis-à-vis du monde et du destinataire. Quelques exemples de modalités illustratives :

- « Il est possible que le comité accepte le plan. » modalité logique : incertitude ou probabilité.
- « Le comité accepte le plan. » assertion : faire présenter comme certain.
- « Soumettez le plan avant demain ! » injonction : l'énonciateur visent à provoquer une action.
- « Heureusement le plan a été validé » modalités appréciatives : évaluation positive de l'énonciateur.

Ainsi, les adverbes et modalisateurs relèvent que l'énonciation est intrinsèquement réflexive combinons la description du monde il a mis en scène de la posture subjective de l'énonciateur dans le discours.

7. Scénographie énonciative et contraintes génériques du discours :

Les pratiques discursives humaines sont innombrables et s'inscrivent dans les genres variés, les gens du discours constituent un cadre structurant permettant de penser cette diversité culturellement régulée, car ils représentent des formations socio-discursives à finalité communicationnelle. Ainsi, toute énonciation s'inscrit nécessairement dans un genre spécifique. Pour Émile Benveniste (1974), l'énonciation correspond à « cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation », tandis que Dominique Maingueneau (2004) la définit comme le « pivot de la relation entre la langue et le monde ». Elle suscite toujours dans un moment et un lieu précis et implique un locuteur et un destinataire, constituant l'acte par lequel un énoncé est produit et destiné à agir sur le monde. Selon Dominique Maingueneau (1993 :65), « Toute énonciation constitue un certain type d'actions sur le monde dont la réussite implique un comportement adéquat des destinataires, qui doivent pouvoir identifier le genre dont elle relève ». Le discours est donc conditionné par ce dispositif socio-historique que représente le genre et par les contraintes qu'il impose, à la fois contextuelles et situationnelles. Le locuteur doit constamment négocier une triple interaction : entre genre et discours, entre auteur-

producteur et locuteur, entre locuteur et destinataire.

L'interprétation d'un énoncé mobilise simultanément plusieurs compétences : linguistique, générique, et encyclopédique Maingueneau (1998). Le contrat générique décrit par Maingueneau implique la réception d'un discours par le lecteur et guidé par un ensemble de « lois » et de « compétences » que l'énonciateur doit respecter ;

« Ces lois qui s'appliquent à toute activité verbale, doivent en fait s'adapter aux spécificités de chaque genre de discours [...] La maîtrise des lois du discours et celle des genres de discours (la compétence générique) sont les composantes essentielles de notre compétence communicative, c'est-à-dire de notre aptitude à produire et à interpréter les énoncés de manière appropriée aux multiples situations de notre existence [...] Chaque énoncé possède un certain statut générique, et c'est sur la base de ce statut que nous le traitons. [...] En réalité, plusieurs « compétences » [linguistique, générique, encyclopédique] interagissent pour produire une interprétation » (Maingueneau 1998 : 28-31).

Le discours ne peut être pleinement compris qu'en tenant compte de l'interprétation du lecteur, lui-même inséré dans un contexte social une situation particulière. Il s'inscrit donc dans un contrat tacite entre la société, le locuteur et le lecteur, matérialiser par les codes et les attentes propre au genre discursif. Enfin, le genre établit le cadre dans lequel l'énonciation devient intelligible et communication vivement efficace, en articulant simultanément règles sociales, attente du destinataire et stratégie de production du locuteur.

8. Construction énonciative de l'éthos et stratégie de positionnement discursif :

L'éthos désigne l'image de soi que le locuteur projette et qu'il cherche à positionner en cohérence avec le lectorat visé. Cette image n'est pas donnée une fois pour toutes ; elle se construit progressivement au fil du discours, et ce réajuste selon les réactions et les attentes des destinataires. Il s'agit d'une notion dynamique é plurielle : l'éthos combine à la fois présentation énonciative et représentation identitaire quasi psychologique, révélant la personnalité de l'énonciateur à trouver son acte de parole. Ainsi, l'éthos et simultanément images et comportements, reflétant la manière dont le locuteur s'insère dans le contexte interactionnel.

9. Articulation entre langue et discours : une dynamique réflexive

L'analyse des phénomènes énonciatifs montre qu'il ne suffit pas d'opposer langue et discours. L'énonciation constitue précisément le point d'articulation entre système linguistique et usage situé. D'un côté, les formes grammaticales relèvent du système. De l'autre, la réactivation dépend d'un cadre interactionnel et générique. Ainsi, le conditionnel journalistique, les adverbes modalisateurs ou encore les procédés comme le discours rapporté ne prend sens qu'inscrit dans une scène énonciative précise. L'activité énonciative apparaît alors comme fondamentalement réflexive : parler du monde revient simultanément à se positionner dans ce monde et à construire une certaine image de soi face à autrui.

Conclusion

L'étude des phénomènes d'énonciation met en évidence la complexité des mécanismes de la construction du sens. Loin de se réduire à la matérialité linguistique de

l'énoncé, le sens émerge d'une interaction dynamique entre texte, contexte, instances énonciatives et contraintes génériques. La distinction entre locuteur et énonciateur permet de rendre compte la pluralité des points de vue et la dimension polyphonique du discours. L'analyse de la fable de la fontaine illustre la richesse dialogique d'un texte littéraire, où se superposent narrateur, personnage et voix collective. Les phénomènes de modalisation, quant à eux, révèlent le degré d'adhésion du locuteur à son propos et participent à la construction d'une posture discursive. Enfin l'éthos apparaît comme un élément central du dispositif énonciatif : il constitue l'image de soi construite dans et par le discours, en interaction constante avec le destinataire et sous l'influence des contraintes génériques. L'énonciation se présente ainsi comme le pivot de la relation entre langue, sujet et monde, confirmant son statut de notion fondamentale dans les sciences du langage contemporaines.

Références Bibliographiques

- ADAM, J-M. (2005). Les textes : types et prototypes : Récit, description, argumentation, explication et dialogue, coll. Fac-Linguistique, éd. Armand Colin, Paris
- AMOSSY, R. (1999). Images de soi dans le discours : la construction de l'éthos. Paris : Delachaux et Niestlé 215 p.
- AMOSSY R. (2000), L'argumentation dans le discours : discours politique, littérature d'idées, fiction. Paris : Nathan Université/Nathan, coll. « Fac-linguistique » 246 p.
- Amossy, R. & HERSCHBERG PIERROT, A. (1997). Stéréotypes et clichés ; Paris : Nathan, 128 p.
- BRES, J. & NOWAKOWSKA, A. « Dis-moi avec qui tu "dialogues", je te dirai qui tu es... De la pertinence de la notion de dialogisme pour l'analyse du discours ». Marges Linguistiques, n° 9, mai.
- CALAS, F. FROMILHAGUE, C. et al. (2012) : Les figures à l'épreuve du discours : Dialogisme et polyphonie. Presses universitaires de Paris-Sorbonne, coll. « Études linguistiques », 168 p.
- CHARAUDEAU, P. & MAINGUENEAU, D. : Dictionnaire d'Analyse du discours. Paris : Seuil, Paris, 2002.
- DUCROT, Oswald (1972). Dire et ne pas dire : Principes de sémantique linguistique. Paris : Hermann, coll. « savoir ».
- DUCROT, Oswald (1984) : Le dire et le dit, éd. De Minuit, Paris
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1999). L'Énonciation. Paris : Armand Colin.
- MAINGUENEAU, D. (1990) : Éléments de linguistique pour le texte littéraire. Paris : Bordas.
- MAINGUENEAU, D. (1994) : L'Énonciation en linguistique française. Paris Hachette Livre. (Nouvelle éd. 1999).
- MAINGUENEAU, D. (1998) : Analyser les textes de communication. Paris : Dunod.
- PERRET, M. (1994) : L'Énonciation en grammaire du texte. Paris : Nathan université, coll. « Que sais-je ? ».
- RIEGEL, M., PELLAT, J- & RIOUL, R. (1994) : Grammaire méthodique du français. Paris : Presses universitaires de France (chap. 19 à 21).